



PAROISSE D'ÉGUILLES-CÉLONY

Semaine
du 4 au 11 mai 2025

Prière pour l'élection du Pape

Le Collège des Cardinaux a annoncé, lors de sa « congrégation générale » (c'est-à-dire sa réunion) du lundi 28 avril, que le conclave pour élire le successeur de saint Pierre s'ouvrira le mercredi 7 mai. Déjà, ils implorent de la part de tous les fidèles leur prière pour que les électeurs se fassent « *les humbles instruments de la Sagesse et de la Providence infinies du Père céleste, dans la docilité à l'action de l'Esprit Saint* ».

À cette fin, nous célébrerons pour eux la messe lundi à 18h30 à Éguilles, et, tant que durera le concile, nous célébrerons tous les jours la messe « pour élire le Pontife romain », écrite tout spécialement pour cette occasion et en particulier **le mercredi 7 à 19h à Éguilles**.

Avec confiance, nous prions le Seigneur, qui guide son Église et jamais ne l'abandonne, d'envoyer en abondance son Saint-Esprit sur ceux qui vont élire le pape. Que ce même Esprit nous rappelle aussi que nous sommes membres du Corps du Christ qu'est l'Église (c'est-à-dire l'ensemble des fidèles baptisés, et pas seulement les curés et les cardinaux !) : qu'il affermisse notre amour pour notre famille et la fasse grandir, par nous, dans la paix.

P. Franck de Marc, curé.

* * * * *

Attention ! En raison d'une réunion des prêtres du doyenné, M. le Curé sera empêché le mardi 6. Il n'y aura pas de messe ce jour-là.

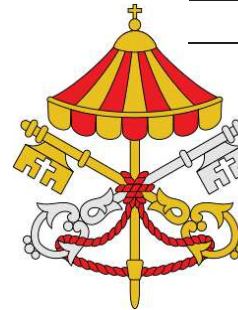
Paroisse d'Éguilles

4, rue du Grand Logis – 13510 Éguilles - 04.42.92.66.51

courriel : paroisse.eguilles.celony@gmail.com – site : paroisse-eguilles-celony.fr

M. le curé : P. Franck de Marc : cure.eguilles@free.fr – 06.73.34.77.01

L'Église sans le pape...



Symbole de
l'administration
sede vacante

L'Église n'est pas dirigée par le pape, mais par... Jésus-Christ. C'est lui le chef de l'Église. Afin de rendre sa présence sensible, visible et réelle, le Christ a chargé ses Apôtres de la servir, en l'instruisant par la prédication de la Parole de Dieu et l'enseignement, en la gouvernant, en priant pour elle. Aujourd'hui, ce sont leurs successeurs, les évêques, qui remplissent cette tâche.

➤ Parmi eux, l'évêque de Rome remplit un rôle éminent comme successeur de saint Pierre. Il a le soin de son diocèse de Rome mais aussi celui de toutes les Églises.

➤ Quand le pape meurt (comme François) ou se démet de sa charge (comme Benoît XVI), le Saint-Siège est vacant. Une administration provisoire se met en place. Le gouvernement ***sede vacante*** (« le Siège étant vacant ») est dirigée par le collège des cardinaux, et, parmi eux, par le cardinal camerlingue, qui prend toute initiative pour « expédier les affaires courantes » et organiser les obsèques du pape.

➤ Ensuite, les cardinaux se réunissent entre eux en « ***congregationes generales*** » (« rassemblements généraux »), pour décider de l'ouverture du conclave, prendre connaissance de l'état général de l'Église universelle et pour faire connaissance entre eux. Ils ont quelques minutes pour se présenter et donner leur point de vue sur le sujet présenté lors des *congregationes*. Il n'y a pas de campagne électorale ni de brigue ! mais il faut bien se connaître un peu pour voter...

L'élection du pape



Essentiellement, l'élection du pape n'est pas un mouvement politique. C'est une ***célébration liturgique***. Après avoir célébré la messe « pour élire le pontife romain », les cardinaux, en habit de célébration, se rendent à la chapelle Sixtine, au chant de la litanie des saints. Dans la ***chapelle*** (pas dans une salle quelconque !), ils invoquent le Saint-Esprit par le chant du *Veni Creator*. Puis les cardinaux prêtent serment de garder le

vote secret ; avant chaque scrutin, un temps de prière, la messe ou une prédication les remettra en la présence de Dieu, seul Pasteur de son Église.

➤ Seuls les cardinaux, depuis 1059, élisent le pape. Ils l'ont fait plus ou moins librement, et Grégoire X, en 1274, prescrivit que l'élection sera faite en un lieu fermé, pour éviter toute pression, menace ou rumeur... Les portes sont *fermées à clef*, **cum clave** = conclave. Point de téléphone, de mails : les cardinaux sont seuls, avec leur conscience, face à Dieu.

Enfin, le pape est élu !

Quand plus des 2/3 des voix se portent sur un nom, le cardinal « élu » se voit demander s'il accepte son élection et, si oui, quel nom il choisira. Aussitôt, les bulletins sont brûlés pour produire une fumée blanche. Les cloches de Saint-Pierre se mettent à sonner à toute volée.

Bientôt, le cardinal archidiacre annonce la joie de l'élection et le nom de l'élu, qui vient donner sa première bénédiction *Urbi et orbi*, à la Ville (de Rome) dont il est l'évêque, et au monde.



La légende de la chaise percée...

Depuis le XVI^{ème} siècle traîne une légende : le pape élu s'assiérait sur une chaise percée et on vérifierait que c'était bien un homme en palpant ses testicules pour éviter une nouvelle « papesse Jeanne ». Amusante légende qui n'a pas un brin de vérité comme celle de la papesse (les historiens sont formels) !

Au Moyen Âge, le pape utilisait un trône dit « stercoraire » (on dirait aujourd'hui « cuvette de WC »...) pour manifester que tout pape qu'il est, c'est toujours un pauvre homme comme tout le monde. Le symbole semble avoir perdu de sa clarté après le XIV^{ème} siècle. Et, quand à la Renaissance, on se demandait ce qu'étaient ces trônes en forme de cuvettes de WC... on imagina la suite !

Messes du dimanche 4 au dimanche 11 mai

Samedi 3	18h30	Éguilles
Dimanche 4	9h30	Célony
3^{ème} dimanche de Pâques	11h	Éguilles
Lundi 5	18h30	Éguilles : <i>S. Hilaire d'Arles</i>
Mardi 6		Pas de messe
Mercredi 7	19h	Éguilles : « <i>pour élire le pape</i> »
Jeudi 8	19h30	Éguilles
Vendredi 9	14h30	Célony – m ^{on} de convalescence « <i>Sibourg</i> »
Samedi 10	9h30	Éguilles
Samedi 10	18h30	Éguilles
Dimanche 11	9h30	Célony
4^{ème} dimanche de Pâques	11h	Éguilles

« Monastère de Célony » : 952, ch. de la Bosque-d'Antonelle 13090 Aix.

Baptêmes-----

Samedi 10	10h30	Éguilles	Adrien LASSUE
Samedi 10	11h30	Éguilles	Tino et Léo FAURE
Samedi 10	12h30	Éguilles	Francisco CLAIRET-BOUCHER MORENO

Autres temps de prière -----

- Le lundi à Éguilles, calvaire de la salle Duby : 17h45 : **chapelet**.
- Le jeudi au monastère de Célony : 14h30 : **chapelet**.
- Le jeudi à Éguilles de 20h à 21h : **adoration** eucharistique.
- Le samedi à Éguilles à 17h45 : **chapelet**.

À noter -----

➤ **Mois de Marie** : durant le temps pascal, nous nous confierons à la Vierge Marie, Mère du Ressuscité. Temps de prière **samedi 10 mai à 17h30** avant le chapelet : petite méditation sur la Vierge Marie, notre Mère, puis temps d'intercession pour les besoins de notre monde, et le chapelet comme d'habitude à 17h45.

JUBILÉ DE L'ANNÉ SAINTE 2025-----

➤ Pèlerinage du doyenné : le samedi 24 mai à Jouques.